
Les collections du Midi, une méridionalité en trompe l'œil

Pierre-Yves Lacour

**Electronic version**URL: <http://liame.revues.org/569>

DOI: 10.4000/liame.569

ISSN: 2264-623X

PublisherCRISES - Centre de Recherches
Interdisciplinaires en Sciences Humaines
et Sociales de Montpellier**Electronic reference**Pierre-Yves Lacour, « Les collections du Midi, une méridionalité en trompe l'œil », *Liame* [Online],
26 | 2016, Online since 06 April 2016, connection on 30 September 2016. URL : <http://liame.revues.org/569> ; DOI : 10.4000/liame.569

This text was automatically generated on 30 septembre 2016.



Les contenus de *Liame* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les collections du Midi, une méridionalité en trompe l'œil

Pierre-Yves Lacour

- 1 Ce dossier intitulé « Collections méridionales. XVI^e s. – XVIII^e s. » pour *LIAME* est en partie issu d'une journée d'études sur le même thème organisée au sein du laboratoire CRISES à l'Université Paul Valéry le 15 décembre 2014. Trois des articles du dossier en sont issus et un autre s'y est ajouté. Le numéro est aussi l'occasion de publier les inventaires manuscrits de deux cabinets languedociens, celui de Séguier à Nîmes et celui de la collection d'histoire naturelle de la municipalité de Montpellier, tous deux rédigés aux alentours de 1800. Pour souligner les évolutions historiques, les articles sont ordonnés chronologiquement. Marianne Freyssinet dresse le panorama des collections d'objets antiques à Nîmes au XVII^e siècle en partant des écrits manuscrits de l'antiquaire Rulman. François Pugnière livre une première analyse complète du fameux cabinet de Jean-François Séguier à Nîmes au milieu du XVIII^e siècle. Flore César étudie les collections montpelliéraines au XVIII^e siècle en rapportant le contenu de chacune d'elles à la qualité de son propriétaire. Dorothee Rusque interroge les échanges de spécimens naturalistes entre le savant strasbourgeois Jean Hermann et ses correspondants méridionaux à la fin du XVIII^e siècle.
- 2 À l'origine du projet, il s'agissait d'interroger le caractère méridional de ces collections, sans le prendre, à aucun moment, pour une évidence mais en le tenant au contraire pour une « invention », comme il avait déjà été fait pour la Méditerranée et les Midis européens dans plusieurs ouvrages collectifs publiés depuis la fin des années 1980 jusque très récemment¹. La consultation du catalogue de la Bibliothèque nationale de France révèle que le terme « méridional » n'apparaît comme épithète de « France » dans les titres des imprimés qu'à la fin du XVIII^e siècle. Depuis déjà deux siècles, le terme est régulièrement accolé aux Indes ou à l'Amérique pour désigner l'Amérique du Sud. En 1774-1776, l'expression « provinces méridionales de la France » est employée dans une série d'arrêts du Conseil d'État sur les épizooties puis celle de « France méridionale » dans les *Lettres... écrites pendant le cours d'un voyage par l'Allemagne, la Suisse, la France méridionale*

et l'Italie de Jean Bernoulli en 1777-1779 et, surtout, dans l'*Histoire naturelle de la France méridionale* de l'abbé Jean-Louis Giraud-Soulavie². Au milieu du siècle, le comte de Caylus, un des antiquaires les plus célèbres des Lumières, a le projet – finalement avorté – de rédiger des *Antiquités de la France méridionale*³ avant qu'Esprit Calvet ne rédige en 1807 une dissertation intitulée « Dessins des grands monuments d'antiquités de la France méridionale » insérée dans son *Inscriptionum antiquarum Spicilegium*⁴.

- 3 L'emploi du terme « Midi » pour désigner l'espace du Sud de la France apparaît plus tardivement encore dans les titres d'imprimés. Ce n'est qu'avec la Révolution qu'on voit apparaître une multitude de publications essentiellement politiques – comptes-rendus à la Convention nationale, adresses à celle-ci, mémoires sur la situation militaire, rapports et projets de décret – portant le mot dans leur titre, notamment au travers des expressions « départements du Midi », « conspiration du Midi » et, bien sûr, « armée du Midi ». L'expression « Midi de la République » apparaît également sur des objets d'usage quotidien comme des cartes à jouer produites en l'an II⁵. Cette invention révolutionnaire du Midi corrobore très largement les résultats de l'enquête coordonnée par Philippe Martel il y a trois décennies⁶. Sous l'Empire, le mot apparaît désormais dans des publications agronomiques⁷ et dans des récits de voyage comme celui du comte Henri-Huchet de La Bédoyère en 1807 et, surtout, celui du botaniste et antiquaire Aubin-Louis Millin de Grandmaison entre 1807 et 1811⁸. Ce dernier occupe une position centrale à l'interface entre savoir naturaliste et science antiquaire depuis les années 1790 et tout particulièrement depuis la publication du périodique qu'il dirige, le *Magasin encyclopédique*⁹. Son voyage effectué entre 1804 et 1806 est plusieurs fois mobilisé dans les articles de ce dossier (ici-même, César et Pugnère).
- 4 De cette brève étude sémantique on tire que l'usage des mots « Midi » et « méridional » pour désigner la partie Sud de la France apparaît vers 1770 et que la Révolution joue un rôle de catalyseur, ce qui ne saurait d'ailleurs surprendre quand on songe à l'importance prise par les concepts spatiaux dans les années 1790 et 1800¹⁰. Ces années sont aussi celles des premières tentatives de découpage spatial du Midi. Jacques Peuchet, principalement en partant de l'agriculture, dessine une France tripartite, dont une partie méridionale¹¹. L'*Atlas national* remis à la Constituante en 1790 fait apparaître une région appelée « Midy » qui occupe le centre d'une bande méridionale entre deux autres régions, la Garonne à l'Ouest et le Rhône à l'Est¹², ou bien Charles-Étienne Coquebert de Montbret qui enquête sur la « ligne de démarcation qui sépare le dialecte languedocien, ou si l'on veut méridional, d'avec le langage qui caractérise plus ou moins les contrées septentrionales de l'empire » et en fait peut-être dresser une carte¹³. Cette partie méridionale du pays peut en effet recevoir des limites géographiques différentes selon que les auteurs mobilisent la notion dans ses aspects historiques (la présence romaine en Gaule narbonnaise), bioclimatiques (le climat méditerranéen et les espèces végétales et animales qui lui sont associées), agricoles (la culture de la vigne ou celle de l'olivier) ou bien culturels (la langue d'Oc et la culture occitane). Les échelles du Midi varient ainsi considérablement d'un auteur à l'autre.
- 5 Quelles sont les spécificités des cabinets du Midi ? La sociologie des collectionneurs méridionaux met en évidence l'importance des attaches professionnelles dans l'orientation générale des collections. Les antiquaires à l'image de Rulman (Freysinet) ou de Séguier (Pugnère) sont souvent des dilettantes qui font de la recherche des objets et inscriptions antiques une occupation relevant de l'*otium*, valeur aristocratique passée chez les humanistes. Ils sont souvent aussi des magistrats et l'un d'eux, Bon Saint-Hilaire,

observe que « nos charges [c'est-à-dire celles de présidents des cours souveraines] nous invitent de fouiller par les vieux titres qui sont si souvent produits dans les procès. Je vous diray que mon amour pour les médailles et pour les monuments antiques est presque venu de là » (César). La formule est remarquable mais le sentiment est partagé par de nombreux antiquaires passés par la magistrature, notamment en Languedoc¹⁴. Peiresc et Séguier, pour ne citer que les plus célèbres antiquaires méridionaux de l'époque moderne, avaient tous deux reçu une formation juridique. Les naturalistes, quant à eux, sont le plus souvent des médecins, au moins de formation quand ce n'est pas de profession. C'est le cas des propriétaires montpelliérains de cabinets d'histoire naturelle en général professeurs de médecine dans l'université de la ville (César) et du grand collectionneur strasbourgeois Jean Hermann, comme de nombre de ses correspondants méridionaux (Rusque). Cette perméabilité entre le monde des médecins et celui des naturalistes n'est pas du tout spécifique à la France méridionale. Bien au contraire, elle caractérise toute l'histoire naturelle européenne depuis le XVI^e siècle jusqu'au XVIII^e siècle¹⁵.

- 6 La composition des collections méridionales n'est pas non plus tellement différente de celle des autres cabinets européens. Au début du XVII^e siècle, le cabinet arlésien d'Agard renferme des antiquités, des artefacts modernes, des curiosités naturelles et des tableaux, comme la plupart des cabinets de curiosités du Grand Siècle¹⁶. Plus tard, au XVIII^e siècle, le couplage entre *naturalia* – essentiellement des coquilles et des minéraux – et *artificialia* – essentiellement des antiques et des médailles – se repère dans quelques cabinets particuliers, exemplairement dans ceux de Séguier à Nîmes (Pugnière et Séguier), de Calvet à Avignon mais aussi chez des collectionneurs plus modestes comme Flaugergues à Viviers ou Sigoïer à Apt au XIX^e siècle¹⁷. Plus étonnant, le cabinet de Bon Saint-Hilaire renferme des objets médiévaux – sceaux, anneaux et objets domestiques dont il envoie les dessins à Bernard de Montfaucon –, tous objets dont l'origine a longtemps été dénigrée dans la culture des humanistes (César). Néanmoins, il n'y a rien ici qui spécifie fortement les cabinets méridionaux, les « collections mixtes » très fréquentes dans la France des Lumières à l'image du cabinet rennais du Président de Robien¹⁸ sont encore assez nombreuses dans la province française des premières décennies du XIX^e siècle¹⁹.
- 7 Les collections méridionales dessinent-elles les limites d'un Midi français ou s'inscrivent-elles dans une dimension locale ? Rulman et de nombreux autres collectionneurs méridionaux du XVII^e siècle excavent et exposent quantité d'objets antiques – des « trouvailles » – du sol du Midi, territoire de l'ancienne Gaule narbonnaise (Freyssinet). Hermann obtient en 1793 du naturaliste montpelliérain Draparnaud la promesse de ne lui faire parvenir « que du très méridional » (Rusque). Territoire antique et terroir naturaliste sont alors deux définitions possibles pour ce Midi des collectionneurs. Pourtant, Séguier rassemble dans son cabinet des pièces antiques et des spécimens naturalistes venus de toutes parts sans accorder une importance particulière – et encore moins une place à part – aux productions régionales (Pugnière). D'ailleurs les contours de cet espace méridional semblent bien flous. Dans son *Récit des anciens monuments qui paroissent encore dans les departements de la première et seconde Gaule Narbonnaise*, Rulman propose un recensement topographique des antiquités de l'ancienne province romaine mais délaisse la Provence au profit du Languedoc dans la composition de son manuscrit (Freyssinet). Deux siècles plus tard, dans son *Voyage dans les départements du Midi*, Millin décrit quelques cas de collections sur une base géographique : le musée de Draguignan rassemble les minéraux du département du Var, celui de Marseille, une collection

géologique de la Provence et celui de Gap, les spécimens naturels et les produits des arts des Hautes-Alpes²⁰. Tout cela paraît trop pauvre pour parler d'une visée méridionale des collections, d'autant que le cadre géographique retenu est alors souvent celui du département dans la perspective de la science statistique alors en plein développement²¹.

- 8 En définitive, la circonscription administrative – la province sous l'Ancien Régime, le département après la Révolution – l'emporte sur l'hypothétique image mentale d'un Midi français. Les cabinets méridionaux de l'époque moderne ne participent à l'évidence pas à l'invention du Midi, ce qui s'explique peut-être, pour les collections naturalistes tout du moins, par une chronologie trop haute. Ni Séguier ni Hermann ne rassemblent leurs spécimens sur une base géographique (Pugnière, Rusque). Cela ne peut pas surprendre, l'histoire naturelle n'intégrant l'agenda spatial qu'au tournant du XIX^e siècle avec l'invention de la géographie botanique et, plus particulièrement, avec l'élaboration de la notion de « région botanique » par Augustin-Pyramus de Candolle qui devient professeur de botanique et directeur du Jardin des plantes de Montpellier en 1808²². Quelques années plus tôt, en 1805, celui-ci insère sa « carte botanique de la France » dans la nouvelle édition de la *Flore française* de Lamarck. Il y délimite alors une région méditerranéenne intégrant « l'île de Corse et les parties méridionales de la France », plus précisément la bande côtière et le bas de la vallée du Rhône²³.
- 9 À la différence des cabinets naturalistes, les collections antiquaires s'inscrivent souvent – et fortement – dans la construction des identités locales à l'image des monuments antiques insérés dans le tissu urbain à Arles, Narbonne ou Nîmes et systématiquement mobilisés par les historiens de ces cités pour les glorifier ou inciter les étrangers à s'y rendre²⁴. Dans son *Récit des anciens monuments... de la Gaule Narbonnoise*, Rulman consacre deux des trois livres de son manuscrit aux antiquités de la ville dont il est originaire (Freyssinet). Un siècle plus tard, en 1737, Léon Ménard déclare que son *Histoire des évêques de Nîmes* permettra aux étrangers de « juger de toutes les beautés de nos anciens édifices et de diverses pièces antiques qui nous restent²⁵ ». En 1783, quand le nîmois Séguier indique à l'avignonnais Calvet avoir découvert une pierre portant un texte mentionnant les « Avignonnais », celui-ci se réjouit, remarquant que les inscriptions municipales sont « très précieuses » car « elles permettent d'attester l'ancienne splendeur des cités²⁶ ». Parfois, la nécessité de se raccrocher à un passé prestigieux se manifeste dans l'invention, ou plutôt la captation, de reliques antiques. Ainsi, d'après Millin, le musée de Marseille, réunit des « monumens grecs. On croiroit, d'après l'antiquité, la richesse et l'importance de cette colonie phocéenne, devoir en rencontrer un plus grand nombre : cependant, quoiqu'on ait trouvé, en différens temps, beaucoup de monumens dans le territoire et dans le port de Marseille, la plupart des marbres grecs qui décorent le musée ont été apportés de la Grèce par des curieux ; ils sont étrangers à cette ville ; et ne peuvent servir à éclaircir son histoire²⁷ ». Les Marseillais surjouent ici leur passé grec, preuve, là-encore, que les collections, tout particulièrement antiquaires, contribuent à l'affirmation d'une fierté civique dans les villes du Midi.
- 10 Dans l'ensemble des villes méridionales qui disposent des collections, Montpellier occupe une place singulière. Ville récente, elle ne peut s'enorgueillir d'un passé antique, ce que regrettent ses historiens comme Pierre Gariel : « Dans son antiquité, elle n'est pas [...] de celles que la Monarchie romaine a faites ou conquises ou restablies et qui ont vu les Caesar dans les Gaules sur le char triomphant de la bonne fortune²⁸ ». Les Montpelliérains rassemblent néanmoins des collections d'antiques ainsi que le montre *Flore César* à rebours de ce qui a longtemps été écrit sur la ville (César). Néanmoins, associés à des

objets venus d'espaces géographiquement plus lointains ou historiquement plus proches que la Gaule narbonnaise, ces antiquités ne semblent pas s'insérer dans des discours de fierté civique. Les antiquités y sont en quelque sorte « hors-sol ». Plus que par ses cabinets artistiques qui apparaissent essentiellement à partir de la fin du XVIII^e siècle, la ville se distingue par le nombre important de ses collections scientifiques. En 1780, les successeurs de Dezallier d'Argenville mentionnent huit cabinets particuliers actifs et spécialisés en histoire naturelle²⁹. En 1804, Millin présente les collections institutionnelles d'anatomie, de pharmacie et d'histoire naturelle, dépendant respectivement de la bibliothèque de l'École de médecine, de l'École de pharmacie et de la municipalité, et une petite dizaine de cabinets particuliers, souvent spécialisés en histoire naturelle³⁰. À l'évidence, l'identité médicale et savante de la ville l'emporte ici sur son inscription territoriale dans un espace méridional. La rivalité est d'ailleurs probablement moins à rechercher du côté de ses voisins du Midi que du côté de la capitale du royaume, ce que peut d'ailleurs illustrer le dédoublement de la collection du trésorier des États du Languedoc Philippe-Laurent de Joubert dont chacune des deux villes conserve une partie.

NOTES

1. *Amiras*, n° spécial coordonné par Philippe Martel : « L'Invention du Midi », vol. 15-16, 1987 ; Marie-Noëlle BOURGUET, Bernard LEPETIT, Daniel NORDMAN et Maroula SINARELLIS, éd., *L'Invention scientifique de la Méditerranée. Égypte, Morée, Algérie*, Paris, Editions de l'EHESS, 1998, 325 p. ; Nicolas BOURGUINAT, éd., *L'Invention des Midis : représentations de l'Europe du Sud. XVIII^e-XX^e siècles*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2015, 218 p.
2. Jean BERNOULLI, *Lettres sur différents sujets, écrites pendant le cours d'un voyage par l'Allemagne, la Suisse, la France méridionale et l'Italie en 1774 et 1775*, Berlin, G. J. Decker, 1777, 3 vol. ; Jean-Louis GIRAUD-SOULAVIE, *Histoire naturelle de la France méridionale, ou Recherches sur la minéralogie du Vivarais, du Viennois, du Valentinois, du Forez, de l'Auvergne, du Velay. Sur l'histoire naturelle du Gévaudan. Histoire naturelle des montagnes de grès du Gâtinois, de Malesherbes et d'Ermenonville / ... sur la physique de la mer Méditerranée, sur les météores, les arbres, les animaux, l'homme et la femme de ces contrées... par M. l'abbé Giraud-Soulavie...*, [lieux divers], [éd. divers], 1780, 8 vol.
3. Odile CAVALIER, « Le Prince des arts et la lumière du Midi. La correspondance entre le comte de Caylus (1692-1765) et Esprit Calvet (1728-1810) », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 4, 2011, p. 1697-1737.
4. Odile CAVALIER, « Les origines historiques de la collection d'inscriptions du Musée Calvet. Esprit Calvet et l'épigraphie latine », in Odile Cavalier, Jacques Gascou et Jean Guyon, éd., *La Collection d'inscriptions gallo-grecques et latines du Musée Calvet*, Paris et [Avignon], De Boccard et [Fondation Calvet], 2005, p. xxx.
5. Daniel NORDMAN, « La pédagogie du territoire. 1793-1814 », in Serge Bonin, Marie-Vic Ozouf-Marignier et Daniel Nordman, éd., *Atlas de la Révolution française. Tome IV : Le territoire. Volume 1 : Réalités et représentations*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1989, p. 63.

6. Philippe MARTEL, « Représentations du Sud pendant la période révolutionnaire », *Amiras*, n° spécial : « L'Invention du Midi », vol. 15-16, 1987, p. 5.
7. DATTY, *Des Plantations, de leur nécessité en France, de leur utilité dans les départements du Midi, pour l'assainissement de l'air...*, Arles, impr. de G. Mesnier, 1805, 216 p.
8. Henri Huchet de LA BÉDOYÈRE, *Voyage en Savoie et dans le midi de la France en 1084 [sic] et 1805*, Paris, Giguët et Michaud, 1807, 439 p.; Aubin-Louis MILLIN, *Voyage dans les départements du midi de la France*, Paris, Imprimerie impériale, 1807-1811, 5 tomes et 6 vol.
9. Sur le *Magasin encyclopédique* : Geneviève ESPAGNE et Bénédicte SAVOY, Aubin-Louis Millin et l'Allemagne. *Le Magasin encyclopédique - les lettres à Karl August Böttiger*, Hildesheim et New York, Olms, 2005, 594 p. Sur ce voyage : Cecilia HURLEY, *Monuments for the people: Aubin-Louis Millin's Antiquités nationales*, Turnhout, Brepols, 2013, p. 131-137; Pierre-Yves LACOUR, « Coquilles et médailles. *Naturalia et artificialia* dans les collections de province autour de la Révolution », *Gradhiva*, n 23, mars 2016.
10. Serge BONIN, Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER et Daniel NORDMAN, *Atlas de la Révolution française*. Tome IV : *Le territoire*. Volume 1 : *Réalités et représentations*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1989, 107 p.
11. Voir Alain ALCOUFFE, « Le Midi et les découpages territoriaux de la Révolution », *Amiras*, n° spécial : « L'Invention du Midi », *op. cit.*, p. 60-62; Marie-Noëlle BOURGUET, « Compte-rendu de : *Amiras*, vol. 15-16, 1987 : 'L'Invention du Midi...' », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 45, n 2, 1990, p. 465; Daniel NORDMAN, « Langues et territoires », in Serge Bonin, Marie-Vic Ozouf-Marignier et Daniel Nordman, éd., *Atlas de la Révolution française...*, *op. cit.*, p. 71.
12. Alain ALCOUFFE, « Le Midi et les découpages territoriaux... », *art. cit.*, p. 54-59.
13. Daniel NORDMAN, « La notion de limite linguistique : l'enquête de Coquebert de Montbret sous le Premier Empire », in *La frontière, nécessité ou artifice ? [Actes du XIII^e colloque franco-italien d'études alpines, Grenoble, 8, 9, 10 octobre 1987]*, Grenoble, Centre de recherche d'histoire de l'Italie et des pays alpins, 1989, p. 13-34, pour la citation, p. 29.
14. Henri MICHEL, « Les histoires urbaines languedociennes à l'époque moderne », in *Société, politique, culture en Méditerranée occidentale. XVI^e-XVIII^e siècles. Mélanges en l'honneur du Professeur Anne Blanchard*, Montpellier, Université Paul Valéry - Montpellier III Centre d'histoire moderne, 1993, p. 203-206.
15. Par exemple : Pierre-Yves LACOUR, *La République naturaliste : collections d'histoire naturelle et Révolution française (1789-1804)*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, 2014, p. 19-21.
16. Estelle ROUQUETTE, *Gallula Roma Arelas, du mythe à l'archéologie*, thèse de doctorat sous la direction d'Annie-France Laurens, Montpellier, Université Paul Valéry - Montpellier III, 1996, p. 141; et pour comparaison : Antoine SCHNAPPER, *Le Géant, la licorne et la tulipe : histoire et histoire naturelle*, Paris, Flammarion, 1988, 415 p.
17. Aubin-Louis MILLIN, *Voyage...* *op. cit.*, tome II, p. 105 et tome III, p. 92. Sur la collection de Calvet, voir notamment : Lawrence Brockliss, *Calvet's web. Enlightenment and the Republic of letters in Eighteenth-century France*, Oxford; New York, Oxford University Press, 2002, ch. 4 et 5.
18. Gauthier AUBERT, « Un collectionneur provincial vu par ses contemporains : le Président de Robien (1698-1756) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 105, n° 4, 1998, p. 37-57.

19. Pierre-Yves LACOUR, « Coquilles et médailles... », art. cit.
20. Aubin-Louis MILLIN, *Voyage... op. cit.*, tome II, p. 464, tome III, p. 199 et tome IV, vol. 1, p. 171-172.
21. Marie-Noëlle BOURGUET, *Déchiffrer la France. La statistique départementale à l'époque napoléonienne*, Paris, Editions des archives contemporaines, 1989, 476 p. ; Jean-Claude PERROT, *L'Age d'or de la statistique régionale française. An IV-1804*, Paris, Société des études robespierristes, 1977, 235 p.
22. Marie Noëlle BOURGUET, « 'Enfin M. H...'. Ein botanisches Duell mit stumpfen Degen in Paris nach 1800 », in David BLANKESTEIN, éd., *Mein zweites Vaterland...' Alexander von Humboldt und Frankreich*, Berlin, Akademie Verlag, 2015, p. 113-121. Sur cette question, voir Jean-Marc DROUIN, *L'Herbier des philosophes*, Paris, Le Seuil, 2008, ch. 7.
23. Jean Baptiste Pierre Antoine de Monet de LAMARCK et Augustin Pyramus de CANDOLLE, *Flore française, ou Descriptions succinctes de toutes les plantes qui croissent naturellement en France*, Paris, Agasse, 1805, vol. 2, p. v-xii et pl. hors-texte ; pour la citation, p. vii.
24. Voir en particulier : Véronique KRINGS et Catherine VALENTI, éd., *Les Antiquaires du Midi : savoirs et mémoires, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Éditions Errance, 2011, 190 p. On renvoie en particulier aux articles de François Pugnère sur Nîmes, d'Estelle Rouquette sur Arles et de Chantal Alibert sur Narbonne. Sur Nîmes, voir aussi Véronique KRINGS et François PUGNIÈRE, éd., *Nîmes et ses antiquités : un passé présent : XVI^e-XIX^e siècle*, Bordeaux et Paris, Ausonius et De Boccard, 2013, 335 p. Sur Arles, voir aussi Estelle ROUQUETTE, *Gallula Roma Arelas, du mythe à l'archéologie... op. cit.*, 2 vol.
25. Henri MICHEL, « Les histoires urbaines languedociennes... », art. cit., p. 214.
26. Odile CAVALIER, « Les origines historiques de la collection d'inscriptions du Musée Calvet... », art. cit., p. xxxiii.
27. Aubin-Louis MILLIN, *Voyage..., op. cit.*, tome III, p. 142-143.
28. Henri MICHEL, « Les histoires urbaines languedociennes... », art. cit., p. 215.
29. Antoine-Joseph DEZALLIER D'ARGENVILLE et successeurs, *La Conchyliologie ou histoire naturelle des coquilles de mer, d'eau douce, terrestres et fossiles, avec un traité de la zoomorphose...*, Paris, G. de Bure fils aîné, 1780, vol. 1, p. 298-299 et p. 807.
30. Aubin-Louis MILLIN, *Voyage..., op. cit.*, tome IV, vol. 1, p. 303-304, p. 310, note 1 et p. 315. Touchy est faussement appelé Grouchy.
-

AUTHOR

PIERRE-YVES LACOUR

CRISES (EA 4424), Université Paul-Valéry - Montpellier
pierre-yves.lacour@univ-montp3.fr